



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 17 JUILLET 2017 À 18 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Louise Brunet, présidente  
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2  
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4  
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

**Personne(s) absente(s) :**

Marc Bertrand, conseiller, siège no1  
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3  
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**3. Direction générale**

- 3.1 Autorisation de dépenses - Assistance professionnelle au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 3.2 Engagement - Directeur du Service de la protection contre l'incendie

**9. Varia**

- 9.1 Aucun

**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**

**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

**1.2 Ouverture de la séance et greffe**

La présidente déclare la séance ouverte à 18 h.



236-2017

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

237-2017

**3.1 Autorisation de dépenses - Assistance professionnelle au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire**

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Brunet  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses pour réaliser le projet d' « assistance professionnelle au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire » pour un montant maximum de 20 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

238-2017

**3.2 Engagement - Directeur du Service de la protection contre l'incendie**

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 21 août 2017, monsieur Dany Dion à titre de « Directeur du Service de la protection contre l'incendie » à l'échelon 10 des conditions salariales avec une reconnaissance de 4 années d'ancienneté au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

D'autoriser le directeur général à accorder à M. Dion un maximum de 3 semaines de congé sans solde en 2017 afin de pallier à l'absence de vacance en 2017.

De modifier l'annexe "B" des conditions de travail des cadres 2017-2021 en plaçant la grille salariale du directeur du Service de la protection contre l'incendie à l'échelle salariale classe 3 soit la même que le poste de directeur du Service de l'urbanisme et développement durable.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**10. Période de questions**

À 18 h 10, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 10.

**11. Levée de l'assemblée**

La présidente lève l'assemblée à 18 h 10.

---

Louise Brunet, mairesse

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier